

Remorque de travail

Marque de fabrique

A L B

Type

400 resp.
400 F

Fiche d'homologation No

CH 9044 01

Constructeur

E. ROLLAND oHG, Richard-Stocker-Str. 16, D-7707 Engen/Hegau (D)

Identification

"400" resp. "400 F" (avec suspension) sur la plaquette du
constructeur

Plaquette constructeur

à gauche, à l'avant, latéralement, en bas, sur la carrosserie

Numéro du châssis

à l'arrière, en haut, sur le bras du timon à gauche

Importateur principal

ALB AG für Liquidation von Bauinventar

8600 Dübendorf

Véhicule homologué

78533 / 78535

Châssis

Nombre d'essieux

1

Nombre de roues

2

Suspension (modèle F)

ressorts à lames

Direction

-

Frein de service

mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, à vis

Frein d'arrêt

2 câbles de sécurité

Carrosserie

remorque de chantier

Dimensions

intérieur

extérieur

Longueur

5850

Largeur

2250

Hauteur

3070

Porte à faux

av

av

3650

ar

ar

2200

Empattement

Voie

av

ar

1510

Dist. anneau axe

av

ar

3650

Distance pivot

axe ar

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

20

1060

1080

Charge utile ou

(sans aménagement intérieur)

Poids effectif

Poids total

Garantie fabrique

50

1400

1400

Dimens. pneus

6.40-13

Ply / bar

6 / 2,5

Charge

1380

pour V max

30

Vitesse maximale selon constructeur

30

Vitesse maximale selon tenue de route

30

Equipement				Moteur de travail			
Feux rouges		R-S1	(E)	Marque		Type	
Feux stop		R-S1	(E)	Bruit		à t/min	
Clignoteurs	av	-		Silencieux			
	ar	2a	(E)	Mesure des gaz			
Catadioptrés	av	I	(E)	Déparasitage			
	lat.	I	(E)				
	ar	III	(E)	Indications pour le permis de circulation			
Feux de gabarit	av	A	(E)	Genre remorque	Remorque de travail		
	lat.	-		Marque et type	ALB 400 resp. 400 F		
	ar			FH-No CH	9044 01		
	ar vers l'av			Carrosserie	remorque de chantier		
Eclairage plaque				Poids à vide sel. bulletin pes.	Charge utile		
Cale		2/	225x95x95	Poids de service		Poids total	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

A noter dans le permis de circulation:

- 118 - vitesse maximale 30 km/h; le disque indiquant la largeur est obligatoire;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées solidement avant la course;
- ne doit pas être utilisé pour le transport de choses.

Dübendorf, 21.9.1978

Lieu et date de l'homologation

Service fédéral d'homologation